

Conseil Municipal du 30 mars 2018

Absents : Mme DURRANT et M. HERAUD, pas de procuration

La séance est ouverte à 20h30.

1 - Vote des comptes administratifs 2017 (général et assainissement)

a) Budget général :

Fonctionnement : l'exercice est clos avec un excédent de 388 551,89 €

Investissement : l'exercice est clos avec un excédent de 310 761,94 €

b) Budget assainissement :

Fonctionnement : l'exercice est clos avec un déficit de 25 776,58 €

Investissement : l'exercice est clos avec un excédent de 234 862,15 €

Après débat, le Conseil Municipal approuve les comptes administratifs 2017.

2 - Vote des comptes de gestion 2017

Le CM approuve les comptes de gestion dressés par le receveur qui sont identiques aux comptes administratifs.

3 – Vote pour l'affectation du résultat de fonctionnement

Le CM décide d'affecter 350 450,53 € à la section de fonctionnement du BP 2018 au 002 et d'affecter le déficit de 25 776,58 € à la section d'exploitation du BP assainissement 2018 au 002.

4 – Vote des budgets primitifs 2018

a) BP général

Fonctionnement : les recettes et dépenses s'équilibrent à 905 190 €.

Investissement : les recettes et dépenses s'équilibrent à 931 952 €.

b) BP assainissement

Fonctionnement : les recettes et dépenses s'équilibrent à 80 385 €

Investissement : les recettes et dépenses s'équilibrent à 269 580 €.

Après débat, le CM valide les budgets 2018.

5 – Vote des taux d'imposition 2018

M. Le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer quant aux taux communaux suivants qui se répartissent comme suit :

- Taxe d'habitation : 5,49 %
- Taxe foncière (bâti) : 11,94 %
- Taxe foncière (non bâti) : 51,70 %

Après débat, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de ne pas modifier ces taux qui sont identiques à l'an passé et aux années antérieures.

6 – Vote des subventions attribuées aux différentes associations

M. Le Maire propose d'attribuer aux associations citées ci-dessous les sommes suivantes :

AS Ecuras : 1000 €, ADMR : 350 , Société de chasse : 800 , CAUE Charente : 74 , CIDIL : 500 , Association pêche : 400, Amicale donneurs de sang : 200, comité des fêtes : 800, mémoires d'Ecuras + bibliothèque : 1600, club des Aînés : 800, TED 16 : 400, Tardoire Allegro : 500, Ecuras Cité des légendes : 800, Union nationale des anciens combattants : 300, Gym volontaire : 800 et la boule d'Ecuras (club pétanque) : 800.

7 – Cérémonie du 8 mai 2018

La cérémonie du 8 mai aura lieu au monument aux morts à 11h, elle sera suivie d'un vin d'honneur offert par la Municipalité à la Mairie. Nous vous rappelons que le repas des Aînés est reporté au 11 novembre 2018.

8 – Préparation du bulletin communal de juin

Si vous avez une proposition d'article, merci de la faire parvenir à la mairie ou auprès de Bernard Tessaud avant le 13 mai 2018.

9 – Approbation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable pour l'exercice 2016

Le rapport est validé par le Conseil Municipal.

10 – Questions diverses

a) Multiple rural

Pour info, le multiple rural devrait rouvrir début juin.

b) Fermeture mairie pour congés

**La mairie d'ECURAS sera fermée du lundi 30 avril 2018 au vendredi 04 mai 2018 inclus.
Reprise le lundi 07 mai 2018.**

Une permanence sera réalisée le vendredi 04 mai 2018 de 09 h à 12 h.

La séance est levée à 23h20.

LE MAIRE
Denis DONNARY

